

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** (9): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 9 (1881.)

---

## Question des fortifications

Des amateurs de fortifications quelconques s'appuyent des nombreux ouvrages élevés par la France sur sa frontière nord-est, pour demander que la Suisse en fasse autant dans le Jura, ni plus ni moins qu'au temps où Vauban et Cœhorn s'efforçaient d'ériger murailles contre murailles sur cette même zone. Ils devraient au moins se rappeler que sur la fin de sa carrière, Vauban, dans un savant et lumineux mémoire, fut le premier à déplorer cette faute et à l'excuser par l'état fiévreux de la lutte alors engagée, qui ne permettait pas de revenir en arrière, mais poussait à compléter, même jusqu'à l'absurde, ce qui avait été commencé trop à la légère.

De tout temps, en France, depuis ce mémoire, des hommes d'Etat fort distingués et d'excellents militaires ont repris la thèse de Vauban pénitent; mais les faits accomplis et les courants de la routine ont été plus forts qu'eux. Au lieu de raser immédiatement les forteresses acquises par héritage et par conquête, comme il l'eût fallu, on les laissa subsister, d'abord provisoirement, en grande partie, pour complaire aux ingénieurs ou aux intérêts locaux, puis, au moment d'ouvrir une campagne, courant au plus pressé, on trouva plus commode de les utiliser, quitte à devoir les corriger plus tard et les compléter à grand'peine, que de s'en passer et d'agir en conséquence. Comme c'est ordinairement la fin d'une campagne et non toujours son début qui décide du succès, on expia souvent cette faute, mais sans l'éviter davantage à l'avenir.

Napoléon I<sup>er</sup> regrettait amèrement, à Ste-Hélène, d'avoir dû laisser tant de monde dans ses places fortes d'Allemagne, tandis qu'il en avait si peu pour tenir sa belle campagne de 1814 en France, qu'il eût finalement gagnée avec une soixantaine de mille hommes de plus.

L'empereur Napoléon III, captif en Hanovre, était conduit à des regrets analogues, qu'il a exprimés entr'autres dans deux brochures fort instructives venant d'une telle source :

« Les grands désastres, dit-il, sont fertiles en enseignements; ils mettent en lumière de dures vérités qu'obscurcissent trop souvent, dans la prospérité, la routine et l'imprévoyance. Avant les revers de 1870, on ne faisait, en France, aucun cas de l'opinion de ceux qui déclaraient que l'organisation militaire de notre pays n'était pas en rapport avec sa situation politique...

« ... Avant la campagne de 1870, le comité du génie soutenait que nos forteresses n'étaient pas trop nombreuses, qu'elles pouvaient résister à l'artillerie nouvelle, et ne voulait pas convenir que la moitié de nos places fortes aurait dû être démolie et l'autre moitié reconstruite dans le système qui a fait d'Anvers une des premières